

Académie de Béarn



Adresse : Académie de Béarn, Villa Lawrance, 68, rue Montpensier 64000 Pau
www.academiedebearn.org

Bulletin de liaison juin 2025

La lettre qui relie les Académiciens

Editorial

Bien des événements occupèrent ce premier semestre de l'année 2025. Et comme nous parvenons à la veille de l'été au terme de cette période, je vous épargnerai les palinodies et autres pantalonnades pitoyables ou tragiques des puissants de ce monde qui ont fait et font encore l'ordinaire du malheur des peuples, pour ouvrir ce bulletin avec une parole simple d'un prêtre qui s'adresse à son Pontife sur un ton biblique mêlant humilité et conseils. Inattendu dans la forme, pertinent dans l'intention. En outre l'élection d'un Pape mérite bien ce coup d'encensoir, même sous l'œil d'Académiciens qui ne sont pas tous croyants.

Nos Académiciens dans toutes les nuances de leur personnalité, montrent aussi d'autres centres d'intérêt qui méritent qu'on s'y attarde un instant, lorsque l'histoire, réserve des surprises évoquées ici, par exemple à propos d'une conférence internationale qui s'est tenue à Pau en 1950. C'est pourquoi notre attention sera attirée par l'article que Jean Marziou consacre à cette conférence politique qui pour avoir été sans lendemain n'en est pas moins très instructive.

Au fil des hommages, comment ne pas évoquer le plus récent, avec la disparition d'un immense cinéaste, Marcel Ophüls, que connut très bien Paul Mirat.

Et dans l'ordre des chroniques, on trouvera un clin d'œil à Mozart, l'immortel génie du XVIII^e siècle, qu'évoque Thierry Moulouquet, ensuite une réflexion de Marc Belit au sujet de l'avenir des mots et de la lecture dans ces temps de communication généralisée, et enfin une brève consacrée à un excellent roman de Philippe Forest.

SOMMAIRE

- 1 Editorial
- 2 Jean Casanave, prêtre et Académicien
- 3 Disparition, souvenir de Marcel Ophül
- 5 Dossier, la conférence oubliée de Pau
- 14 Chroniques
- 18 Conversations académiques
- 20 Notes de lecture

Jean Casanave prêtre et Académicien

Lettre au nouveau Pape Léon

« Je me permets cet accroc aux convenances car je suis ton aîné par le baptême qui fait de nous deux frères. Quand tu as été ordonné prêtre, je l'étais depuis 15 ans ! Tu es le premier et certainement le dernier Pape que je connaîtrai (j'en ai connu 7) qui soit plus jeune que moi ! Et puis, ne sommes-nous pas toi et moi des tutoyeurs de Dieu ? Mais comme « la valeur n'attend point le nombre des années », je m'incline respectueusement devant la tienne.



Le pape Léon XI

Lors de ton apparition au balcon de la basilique, tu faisais bonne figure mais on te sentait ému et stressé. Il y avait de quoi ! Tu répondais aux acclamations du peuple en liesse qui se pressait sur la place Saint Pierre et peut-être pensais-tu à ces foules qui tressaient des palmes pour Jésus à l'entrée de Jérusalem et qui allaient le lâcher quelques jours plus tard lors de son procès.

Tu as entendu comme moi ces commentaires dits « éclairés » qui tentaient de savoir si tu figurais parmi les « progressistes » ou les « rétrogrades ». On te dit « modéré ». C'est en général la posture qui s'offre à recevoir le plus de coups. Alors, tant qu'à « tendre l'autre joue » (ce que tu n'auras pas besoin de faire car les gifles tomberont des deux côtés), je te demanderai de rappeler aux uns que l'Église n'est pas une ONG chargée de rattraper ceux qui sont passés au travers des mailles du filet social, au risque de devenir un corps de fonctionnaires de la solidarité et de la charité. Certes, la justice et l'équité sont indispensables mais l'être humain a besoin de considération et d'amitié. Il doit compter comme un sujet unique objet d'une attention particulière.

Aux autres, rappelle, s'il te plaît, qu'il n'y a aucune culture, aucune civilisation, aucune histoire qui soit chrétienne. Toutes sont à évangéliser. Les plus beaux principes, les plus riches héritages peuvent se fossiliser, devenir imperméables à l'Esprit Saint et le laisser sur le seuil de la porte de nos maisons.

Les uns te traiteront d'idéaliste marginal « hors sol », les autres de fossoyeur des vérités éternelles. Laisse-les aboyer. Va ton chemin et laisse-toi guider par ce Père prodigue de la parabole qui sera toujours accusé d'injustice envers son aîné et de laxisme envers le cadet. Avec tout mon respect et toute mon admiration pour avoir accepté la charge de pasteur-serviteur de l'humanité. »

Jean ton frère prêtre.

DISPARITION

SOUVENIR DE MARCEL OPHÜLS PAR PAUL MIRAT



Marcel.

Hier, comme vous tous, j'ai appris avec tristesse la mort de Marcel Ophuls qui depuis plus de vingt ans vivait dans cette villa de Lucq-de-Béarn, vigie surplombant la vallée de Josbaig. La vue depuis cette terrasse où nous avons tant bavardé est impressionnante, barrée par 180° de montagnes bleutées qu'il avait traversées en 1941, avec sa mère, dans le petit « tortillard », il aimait ce mot, qui reliait Oloron à Canfranc. Ces montagnes, il les avait retrouvées alors qu'il travaillait à un projet avec l'écrivaine Viviane Forester qui avait pris ce même chemin de la Liberté un an après le petit Marcel, mais à cheval, au botte à botte avec son père, Edgar Dreyfus.

Nous étions aux prémices du XXI^e siècle quand j'apprends son installation près de Pau. J'avais très envie de faire son portrait pour un journal local. Pendant l'entretien, Marcel me déroutait, je recentrais la conversation sur sa carrière quand il ne voulait me parler que de son père. « Mon papa » ! ces mots dans la bouche du vieil homme, il était presque nonagénaire à l'époque, me troublaient. Et « mon papa » revenait constamment.

Il trouvait sans doute mes questions ridicules, n'y répondant même pas. Il n'y en avait que pour la figure tutélaire de son père, Max, qu'il idolâtrait. Ma culture cinéphile, ma culture tout court d'ailleurs, étant au ras des pâquerettes, je trouvais le terrain glissant. Je ne connaissais que *Le Chagrin et la Pitié* et n'avais vu aucun film de Max, son « papa », en entier. Je sombrais dans le ridicule quand, avec beaucoup de tact, madame Ophuls, la douce Régine, venait à ma rescousse, essayant de détourner le sujet. Elle interrompait Marcel pour vider le cendrier toujours plein ou pour verser un peu de scotch dans son verre. L'article eût l'heur de lui plaire, je fus remercié et invité à passer, même à l'Improviste, ce que je n'ai pas manqué de faire.

Alors que je venais d'achever la lecture de son livre, *Mémoires d'un fils à papa*, je me précipite à Lucq pour le féliciter. Il était tôt ce matin-là. Il ouvre la fenêtre de sa cuisine, en robe de chambre. Je tiens le livre à bout de bras et lui hurle : « Marcel, bravo ! votre bouquin est formidable ! ». Et nous nous retrouvons tous les deux dans la cuisine où il m'offre de partager son petit déjeuner. Pour une fois, il était gai comme un pinson et enfin prêt à me parler de lui. Enchanté par ce revirement, j'appelle mon vieil ami Dominique Piollet, documentaliste et vidéaste de renom, qui arrive tambour battant. Nous nous sommes quittés aux dernières lueurs du jour après une interview de plusieurs heures.

Hier, j'ai pris la route de Lucq le cœur gros, je voulais rendre un dernier hommage à cet homme qui me touchait tant, peut-être le voir une dernière fois. La maison est claquemurée. Je sonne chez Jean-René, le voisin, l'ami fidèle. Pendant que nous parlions sur la fameuse terrasse, l'auxiliaire de vie de Marcel arrive. Malgré les sourires et les anecdotes innombrables, nous étions comme trois moineaux sous la pluie.

Dans la préface de *Mémoires d'un fils à papa*, Marcel déclare tout de go : « Je ne suis pas un homme gentil, ni un gentilhomme. J'espère tout au plus être tolérant. On n'a pas besoin d'aimer les gens, me semble-t-il, pour s'intéresser à eux. »

Il est probable que nous reverrons ces jours-ci certains de ses films, je les attends impatiemment en me replongeant dans ses merveilleuses *Mémoires*, le plus beau cadeau qu'il nous ait laissé.

Mémoires d'un fils à Papa, Marcel Ophuls, Claman-Lévy, Paris 2014.

DOSSIER

La conférence oubliée de Pau

Par Jean MARZIOU



L'avenir de l'Indochine débattu en Béarn en 1950

Et si la bataille de *Diên Biên Phu* avait été évitée à Pau ? Il y a 75 ans, en juin 1950, s'ouvrait dans la capitale béarnaise une conférence entre la France, le Viêt Nam, le Cambodge et le Laos pour discuter du transfert des compétences de la France aux États associés indochinois. Les travaux devaient durer vingt jours. Ils s'éternisèrent jusqu'en décembre et se clôturèrent sur un échec. Retour sur un évènement diplomatique largement oublié.

Londres, Berlin, Vienne, Genève, Paris, Bruxelles. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ces villes ont accueilli des conférences internationales visant à renforcer la paix en Europe. Au milieu de toutes ces capitales, s'est glissée la ville de Pau. Il ne s'agissait pas cette fois de la paix en Europe mais d'une tentative pour limiter et pourquoi pas éteindre les foyers guerriers qui déjà se multipliaient en Indochine.

Premier conflit colonial de la France d'après-guerre, la guerre d'Indochine est mal comprise par l'opinion publique française qui, de fait, s'en désintéresse presque jusqu'à son dénouement tragique de la bataille de Dien Bien Phu en mai 1954. Elle est cependant une sévère épine dans le pied des dirigeants qui se succèdent à la tête de la toute jeune Quatrième République. Tandis que l'URSS reconnaît le gouvernement clandestin de la République populaire du Viêt Nam présidé par Hô Chi Minh, la France signe en 1949 des traités créant un État du Vietnam « indépendant » et accorde l'indépendance au Laos et Cambodge, concrétisant ainsi l'entrée de ces États au sein de l'Union française. Sur place,

la situation s'aggrave de mois en mois. Au Tonkin, dans le nord-est du Vietnam, les offensives du Viêt Minh se multiplient. Devant la gravité de la situation, la France désire doter au plus vite les trois jeunes États indochinois des structures nécessaires au bon fonctionnement de leur développement dans le cadre de l'Union française.

Pour jeter les bases de cette politique de concertation entre les États associés d'Indochine, les dirigeants français décident de réunir en France une conférence rassemblant les responsables de chaque pays. Désirant donner un caractère plus convivial à cette rencontre, le gouvernement français souhaite accueillir les délégations indochinoises dans une ville de Province, loin des agitations de la Capitale. La ville de Cannes est d'abord pressentie, mais les gouvernements cambodgien et laotien ne veulent pas se réunir avec les délégués du Vietnam aux environs du château de Thorenc, demeure cannoise du dernier empereur du Viêt Nam Bao Dai, remis en selle par les autorités françaises. Le choix définitif se porte donc sur Pau, dont l'environnement et les installations répondent mieux aux exigences d'une telle conférence.

C'est le branle-bas à Pau

Dès l'information connue début juin 1950, c'est le branle-bas à Pau. Le maire, Louis Sallenave, élu pour la première fois trois ans auparavant, se montre enthousiaste : « *Pau a pris place sur la scène diplomatique* », confie-t-il

Il décide aussitôt de réunir des commissions pour organiser dans les moindres détails la venue de la centaine de délégués Indochinois et Français. La préparation logistique de la conférence est lourde. Les travaux se tiendront au Parlement de Navarre et dans les salles du Château de Pau dont celle des Cent couverts, tandis que des bureaux seront installés au Gassion. L'hôtel de France, en priorité, mais également les hôtels Beau Séjour, Continental et Bristol seront réservés aux membres des délégations et leurs suites. Le Cercle Anglais est également sollicité ; deux pièces du club sont mises à la disposition des délégués. « *Le problème qui préoccupe actuellement le plus, est celui de l'organisation des communications téléphoniques. En effet la conférence exigera l'installation de très nombreuses lignes et, vraisemblablement, il devra être fait appel à des techniciens de Paris* », relate le quotidien *La IV^e République des Pyrénées*, à la veille de la réunion. Pour assurer la sécurité des délégués franco-indochinois et le bon déroulement des travaux, plusieurs centaines d'agents des forces de l'ordre sont mobilisées et déployées à Pau.

Jeune maire plein d'avenir, Louis Sallenave veut profiter de cette occasion unique pour rehausser la réputation de sa ville. Il met les petits plats dans les grands. Un plan de décoration et de pavoisement de Pau est préparé par un ingénieur municipal en collaboration avec l'architecte délégué par le Ministère de la France d'Outre-Mer. Il est prévu d'accrocher une immense bande tricolore de 25 m. de haut et 5 m. de large sur la tour du Château. Des draperies tricolores feront également une sorte d'écusson autour de la porte d'entrée du Parlement de Navarre, dont l'intérieur recevra également une décoration spécifique. L'Hôtel de Ville, le Pavillon des Arts, et les candélabres du boulevard des Pyrénées seront également décorés aux couleurs des quatre pays hôtes.

Le maire de la capitale béarnaise veut offrir à ses illustres visiteurs « *les magnificences que Pau tient d'une nature prodigue* », déclare-t-il en décrivant « *la féerie de ses horizons*

célèbres, ses promenades et ses jardins, son Boulevard et sa Place Royale que Maurice Barrès, venu demander à notre climat le rétablissement d'une santé chancelante, avait qualifiés "un des lieux où souffle l'esprit". Et de cette "sublime terrasse", regardant par-delà les frontières, il demanda pour les peuples la suprématie de l'intelligence et de la morale et rêva d'assurer la haute vie de l'esprit, afin que règne sur l'humanité réconciliée, la loi universelle d'un ordre meilleur », ajoute encore l'édile palois.

Des festivités pas au goût de l'opposition paloise

L'évènement diplomatique ne doit pas se résumer aux seules salles de réunion du Parlement de Navarre et du Château de Pau. C'est aussi l'ambition de Louis Sallenave qui convoque, début juin, une commission pour mettre sur pied un programme de fête « digne des hôtes de notre ville. Le concours d'éléments parisiens sera vraisemblablement demandé et il n'est pas impossible que la troupe de l'Opéra vienne donner plusieurs représentations dans notre ville. La municipalité attache une grande importance à toutes les initiatives et suggestions qui pourraient lui être apportées pour l'organisations de ces fêtes », rapporte La IV^e République des Pyrénées.

En urgence, un programme de festivités est élaboré. Le directeur du Casino est le maître d'œuvre des concerts et spectacles envisagés. Aux théâtres du Casino et Saint Louis sont ainsi programmés des têtes d'affiche : le gala de la danseuse Ludmilla Tcherina, les concerts des artistes Line Renaud et André Dassary, celui de la compagnie de Jean Nohain, le récital de la violoniste Brigitte de Beaufort, la représentation de la comédie d'Armand Salacrou avec Gisèle Casadesus. Bien d'autres spectacles sont encore mis sur pied : des concerts symphoniques place Royale, des galas tels la nuit de l'élégance parisienne, où encore du cheval avec les haras de Gélos, des chants et danses folkloriques dans la cour du Château, des parties de pelote, une retraite aux flambeaux avec la musique de l'Air. Le Commissaire principal des Voyages Officiels accepte exceptionnellement que durant toute la durée de la Conférence Inter-États et à l'occasion des galas, le libre accès du casino soit réservé aux joueurs de baccara ou de roulette.

En un mois à peine, la ville de Pau s'est mobilisée tous azimuts. Il s'agit pour la municipalité de se montrer à la hauteur de ce rendez-vous diplomatique autant inédit qu'imprévu. Cinq ans après la fin de la seconde guerre mondiale, Louis Sallenave met délibérément le cap sur l'avenir de sa ville. Pas forcément de la meilleure manière, dénoncent des élus de l'opposition municipale. Les conseillers proches du parti communiste observent dans une déclaration publiée début juillet que « *toutes ces festivités entraîneront pour la ville des dépenses élevées (...). On parle très sérieusement que la conférence entraînera ainsi des dépenses de l'ordre de plusieurs centaines de millions de francs sans doute (sic)* pour des discussions dont l'issue est certainement connue, puisqu'elles se déroulent entre les délégués de notre gouvernement et ceux des États associés qui ont été installés par la France, et qui maintenant, après les déclarations du président des USA Truman, voient leurs affaires placées sous la tutelle américaine. Et lorsque les délégués seront repartis et avec eux les CRS, on reparlera de la piscine, de l'adduction d'eau et des logements à construire et des écoles... pour lesquels il n'y a pas d'argent !* »

Par les airs, le rail et la route, les délégués indochinois rejoignent le Béarn

Enfin, c'est le grand jour. Le 28 juin 1950, à 6 heures du matin, arrive en gare de Pau par un train de nuit la délégation cambodgienne accompagnée des personnalités françaises devant participer aux travaux de la conférence. Quelques heures plus tard, atterrissent au Pont-Long deux avions amenant de Cannes, Albert Sarraut, l'ancien gouverneur général d'Indochine à qui a été confié la présidence de la conférence et la délégation vietnamienne. Dans l'après-midi, les représentants du Laos arrivent en Béarn par la route. Au total une centaine de délégués français, vietnamiens, cambodgiens et laotiens, qui sont rejoints par M. Pignon, haut-commissaire de France en Indochine ainsi que par des représentants du Conseil d'État, des experts du commerce intérieur et extérieur, des représentants de la présidence du conseil et du ministère des affaires étrangères. Il est prévu encore que l'empereur du Vietnam Bao Dai assiste à la clôture de la conférence. Le Béarn n'est pas une terre inconnue pour le souverain vietnamien. Son fils aîné, le prince Bao-Long, est, depuis le début de l'année 1948, élève de la célèbre école des Roches, transférée provisoirement depuis la guerre, au château de Maslacq. Ces deux dernières années, l'empereur Bao Dai et son épouse Nam-Phuong sont venus à plusieurs reprises à Maslacq rendre visite au jeune prince héritier sur lequel avait pesé au printemps 1950 un projet d'enlèvement.

Le lendemain en fin de matinée, les membres des quatre délégations, accompagnés de nombreuses personnalités locales, sont reçus en grande pompe à l'Hôtel de Ville. S'adressant à la centaine de délégués présents, le maire Louis Sallenave a souhaité que *« que ces vieilles pierres auxquelles nous sommes tant attachés, là ce Parlement de Navarre, symbole précieux de l'État souverain de Béarn, ici le château de "Notre Henri", notre château où naquit le Prince que la France meurtrie appela pour son salut et qui, devenu Roi, le plus pacifique des Rois »*, inspirent les négociateurs.

A l'issue d'un banquet à l'Hôtel de France, c'est la séance inaugurale au Parlement de Navarre. Le ministre de la France d'Outre-mer, Jean Letourneau, après avoir rappelé les accords signés par la France avec le Viêt Nam, le Laos et le Cambodge dans le cadre de l'Union française, précise que la conférence qui va se dérouler à Pau est dans la ligne de l'effort poursuivi dans une collaboration consciente et cordiale entre la France et les trois États associés d'Indochine : *« Les débats qui s'ouvrent doivent déboucher sur des solutions à des problèmes techniques, à travers des organismes inter-États où les questions d'intérêt commun peuvent être coordonnées et mises au point en liaison avec la France. Les services économiques et financiers seront transférés aux autorités nationales des trois États, ce qui implique une coexistence harmonieuse entre ces derniers et une loyale adhésion à l'Union française, garante de l'indépendance des États et d'un avenir prospère pour chacun d'eux »*.

En sortant du Parlement de Navarre, les délégations se recueillent devant le monument aux morts, pour rendre un solennel hommage à la mémoire des héros morts pour la France et l'Union française. Le cortège se dirige ensuite vers le château, dans la salle des Cent Couverts, où prennent respectivement la parole Louis Sallenave, Albert Sarraut, ancien président du Conseil, et président du Conseil de l'Union française, ainsi que les trois présidents des délégations vietnamienne, cambodgienne et laotienne.

La conférence s'éternise tout l'été

Annoncés pour durer une quinzaine de jours, la Conférence des États associés d'Indochine s'éternise tout l'été. Mi-août, M. Letourneau, ministre d'État chargé des relations avec les États associés, et M. Pignon, haut-commissaire de France en Indochine, s'entretiennent tour à tour avec l'empereur Bao Daï, en sa résidence de Cannes, puis avec le roi du Laos, Sisavong Yong, qui séjourne alors au cap Ferrât. A l'issue de cet entretien, M. Phoui Sananikone, président de la délégation laotienne à la conférence de Pau, déplore la lenteur des travaux, estimant qu'il vaudrait mieux dégager nettement les principes fondamentaux et laisser le soin aux experts de régler les détails. *« Nous avons quitté notre pays depuis deux mois. Un chef de gouvernement peut difficilement s'absenter si longtemps. C'est pourquoi des mesures ont été envisagées avec M. Letourneau afin d'activer les travaux de la conférence. Cette conférence n'a aucune raison d'échouer. Nous sommes d'accord sur la plupart des points. Les avis ne diffèrent que sur des modalités d'application »*, observe le président du conseil laotien.



Une vue générale de la conférence Inter-États dans la grande salle du Parlement de Navarre

Des déclarations politiques prononcées à Paris viennent encore parasiter l'ambiance des négociations à Pau. Ainsi fin septembre, les tensions montent d'un cran lorsque M. Boutbien, le conseiller S.F.I.O. de l'Union française, rentrant d'Indochine, met en doute le prestige dont jouit l'empereur Bao Daï auprès des populations du Vietnam. Il déclare notamment que le Trésor français verse mensuellement à l'empereur 51 millions de francs pour vivre à Cannes. Protestation immédiate de la délégation vietnamienne à Pau qui s'insurge contre *« cette ingérence insupportable dans les affaires nationales du Vietnam »*. Les délégués du Vietnam estiment que ces déclarations *« constituent une atteinte grave au prestige de S.M. Bao Daï, chef d'État »*. La délégation vietnamienne demande au gouvernement français de sanctionner le geste de cette personnalité, censée représenter la France. D'autant que l'empereur Bao Daï réaffirme au même moment son intention d'attendre en France les résultats de la conférence de Pau. *« Mon devoir exige que je sois présent là où d'importantes décisions sont prises au sujet du Vietnam. Actuellement il faut trouver à la conférence de Pau des solutions aux problèmes économiques et financiers essentiels pour le Vietnam, le Cambodge et le Laos. Or cette conférence n'a pas encore terminé ses travaux »*. Interrogé par l'agence de presse indienne Press Trust of India sur les résultats de la conférence, le souverain répond, en termes plutôt sibyllins, qu'il trouve *« préférable que les délégués des différents pays soient "bergsoniens" plutôt que "cartésiens"*

" : qu'ils aient en somme un sens du temps psychologique plutôt que du temps mathématique... »

L'empereur Bao Daï annule sa visite, l'ambiance s'électrise

Deux mois après son ouverture, la conférence de Pau patine carrément. En termes choisis, les observateurs les plus avertis en font le constat. *« Il est trop tôt pour établir le bilan de la conférence de Pau »,* écrit le journaliste Bruno Rajan dans *Le Monde*, en observant que la plupart des questions les plus importantes n'ont pas encore été abordées. *« La délégation du Vietnam - qui sent à ses côtés le fantôme du Vietminh - désire pouvoir montrer le plus tôt possible à son peuple que le gouvernement de Bao Daï a su obtenir de la France infiniment plus que le gouvernement de Hô Chi Minh »,* observe encore le chroniqueur. Les journalistes et les hauts-fonctionnaires qui suivent la Conférence de Pau s'accordent à relever les concessions françaises, l'intransigeance vietnamienne, la méfiance et les menaces du Cambodge et du Laos. *« On ne peut pas à la fois sauver les meubles et sauver la face »,* conclut le rédacteur du *Monde*.

Mi-octobre, l'atmosphère autour de la conférence de Pau devient électrique. Le 18 octobre, l'empereur Bao Daï décide finalement de quitter la France. Avant son départ de Nice, il remet à la presse une longue déclaration : *« J'étais venu en France pour suivre les négociations de ta conférence inter-États, il était normal que je fusse présent au lieu où des décisions importantes devaient être prises concernant l'indépendance du Vietnam et sa place dans l'Union française. Mais à l'heure actuelle de graves événements menacent le Nord-Vietnam. Il est donc également normal que je regagne le pays pour être aux côtés de la population. Certes, en raison de la tournure qu'ont prise les événements, le problème devient international, et je me félicite que les États-Unis d'Amérique aient décidé de joindre leur puissant effort à ceux de la France et aux nôtres. Dans le cadre de la sauvegarde commune de la démocratie toutes les nations libres sont solidaires. Aux frontières du Vietnam elles défendent actuellement leur liberté en même temps que la nôtre ».*

Un autre signe de crispation intervient le même jour. Dans une interview publiée par le Journal d'Extrême-Orient, à Saigon, le Premier ministre vietnamien, M. Tran Van Huu, rentré de France la semaine précédente, déclare que les délégués français à Pau ont adopté *« une attitude impossible spécialement, en ce qui concerne le commerce extérieur. Personnellement, ajoute-t-il, je suis parfaitement disposé à donner à la France un traitement préférentiel. Mais je ne suis pas disposé à laisser les fonctionnaires français s'immiscer dans les affaires vietnamiennes et réglementer notre commerce. La délégation française à Pau voulait tout réglementer, jusqu'aux moindres détails »,* déplorant le temps passé à *« discuter sur des vétilles ».* Et le Premier ministre vietnamien de se plaindre qu'en dépit de la promesse de la France d'envoyer à Pau une équipe politique responsable, la délégation française soit composée seulement de " fonctionnaires ". Il accuse la délégation française d'avoir cherché à dominer la conférence en suscitant une rivalité entre les délégations du Laos, du Cambodge et du Vietnam. Piquée au vif, la délégation française répond, dès le lendemain : *« La délégation française a le sentiment que, comme cela s'est déjà produit dans d'autres circonstances, les déclarations prêtées à l'éminent président du gouvernement vietnamien, M. Tran Van Huu, ont été inexactement rapportées ».* Et de détailler dans une longue note les réponses aux points de friction, soulignant que la délégation française à la conférence inter-États a agi selon les instructions du gouvernement de la République.

Les délégués Indochinois pointent l'attitude française

Depuis la séance d'inauguration le 29 juin, les travaux de la Conférence Inter-États se sont déroulés à huis clos. C'est dire la difficulté de la presse locale, nationale et même internationale d'apprécier les progrès ou les blocages constatés dans les salles de travail mises à disposition au Parlement de Navarre et au Château de Pau. *« Seuls les bruits de couloirs et quelques rares interviews nous ont permis de tenir le public au courant de la teneur des débats ou plus exactement d'évoquer les solutions apportées à un certain nombre de questions au demeurant très importantes »*, souligne *La IV^e République des Pyrénées* dans son édition du samedi 14 octobre 1950. *« Il est bien évident qu'une telle conférence ne pouvait rien avoir de spectaculaire, puisqu'il s'agit surtout de négociation »*, complète le quotidien béarnais.

Une manière de souligner la gravité de l'intervention du Président Albert Sarraut qui, la veille, a mis les pieds dans le plat. Constatant des réticences et des réserves au sein de certaines délégation, il provoque un *« examen franc et loyal des malentendus existants »*, relève diplomatiquement le journal de Pau. Pour se faire entendre et marquer le coup, le Président Sarraut décide d'ouvrir la séance au public. A 10 heures, ce 13 octobre 1950, les membres des quatre délégations sont tous là au Parlement, et l'enceinte réservée au public est comble. Au terme d'un discours-fleuve, l'ancien Gouverneur général de l'Indochine prévient : *« Le nœud de la résistance de tout le sud-est asiatique à l'oppression qui le menace est au Vietnam »*. Et Albert Sarraut d'enfoncer le clou : *« J'ai cru sentir parfois, sinon une opposition de principe, pour le moins des inquiétudes et des appréhensions, soit contre la présence, soit contre le rôle de la France. La France n'est pas chez vous pour imposer ses intérêts. Elle reste à côté de vous pour défendre votre droit, votre indépendance, vos souverainetés »*.



Arrivée le 28 juin 1950 à la l'aérodrome de Pau-Uzein, de la délégation vietnamienne accompagnée du président Albert Sarraut (Photo Montagne)

Fin novembre 1950, après cinq mois de négociations souvent difficiles, la conférence Inter-États de Pau termine enfin ses travaux. Ces discussions ont eu un caractère essentiellement technique. Elles portèrent, sur le vaste problème de l'organisation des services

économiques et financiers - communs ou nationaux - qui devaient remplacer l'armature fédérale indochinoise telle qu'elle existait avant la guerre. Les points litigieux restèrent nombreux même si les discussions montrèrent que les délégations asiatiques étaient partagées entre le souci d'accroître la souveraineté de leurs gouvernements respectifs et celui de ne pas porter fâcheusement atteinte aux liens économiques qui résultaient de la centralisation administrative réalisée par les Français.

Une étape ratée, une de plus...

La séance de clôture de la conférence inter-état de Pau a lieu le 28 novembre matin au Parlement de Navarre. M. Albert Sarraut prend la parole en qualité de président de la délégation française : « *Notre tâche a été longue car elle s'est heurtée dès l'origine à des contingences politiques d'une essentielle gravité. Économique dans ses apparences, cette conférence a été surtout politique* ». Puis le ministre Letourneau exprima un vœu : « *Les résultats de cette conférence ne se découvriront qu'au fur et à mesure qu'un travail acharné les mettront en pratique et en valeur dans chacun des trois États* », dit-il.

Voilà pour les déclarations officielles. En coulisses, on retient que les six mois de discussions à Pau, ont été laborieuses, parfois même très orageuses. Les observateurs soulignent que le président Sarraut s'est efforcé d'arbitrer avec « *une grande sagesse et une habile diplomatie. Ses interventions ont permis d'éviter la rupture, tous les participants ayant pour lui le plus grand respect* ». En langage diplomatique, les mêmes relèvent que la conférence a débouché sur des accords « *savamment équilibrés, qui auraient pu constituer une base acceptable de coopération* ». Mais il est déjà trop tard ! L'un des interlocuteurs et non le moindre, le Viêt Minh, était absent à Pau.

Autrement dit, le constat est brutal : Les négociations paloises, régulièrement à la Une de la presse nationale et internationale durant six mois, furent, à leur échelle, une étape ratée, une de plus, pour mettre fin à un conflit dont personne ne mesurait alors combien il serait long et tragique. En quittant le Parlement de Navarre et le Château de Pau, la centaine de délégués Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens et Français n'imaginaient pas alors que se déroulerait, quatre ans plus tard, la *terrible bataille de Diên Biên Phu*.



A la Une de La IV^e République des Pyrénées du Samedi 1^{er} juillet 1950 (2 et 2bis)

« Il ne reste quasiment plus rien, sinon l'ombre d'un conflit lointain, comme étranger »

« Au regard de la Seconde Guerre mondiale et de la guerre du Vietnam, la guerre d'Indochine fait bien pâle figure. Il ne reste quasiment plus rien, sinon l'ombre d'un conflit lointain, comme étranger. Alors que le conflit algérien suscite depuis des décennies une véritable politique mémorielle, l'Indochine s'est figée en un souvenir toujours plus distant », observent l'historien Olivier Wieviorka et le documentariste David Korn-Brzoza, dans la présentation de leur documentaire "Indochine, une guerre oubliée". « Entre 1945 et 1954, la France a mené une guerre bien lointaine, à plus de 9 000 km de Paris. Ce fut une guerre aux multiples facettes : une guerre coloniale, une guerre d'indépendance, une guerre froide, une guerre oubliée, une guerre effroyable faite de négociations et de trahisons, d'utopie et de désillusions. Une guerre de libération et de servitude, d'espoir et d'enfer », soulignent les deux auteurs. « De cette guerre ne subsiste qu'une image, un symbole qui scella en 1954 près d'un siècle de colonisation : Diên Biên Phu. Et pourtant... ce conflit mérite que l'on porte un nouveau regard », ajoutent l'historien et le documentariste. « En raison du nombre de victimes : plus d'un demi-million de morts côté vietnamien, 25 000 morts côté français, auxquels s'ajoute le double dans les troupes coloniales. En raison du traumatisme subi par les forces et les colons français, ainsi que de la sensation de trahison qu'ils ont ressentie à l'égard du pouvoir politique. Mais, en raison aussi des silences vietnamiens. Car si une victoire éclatante a été remportée par Hô Chi Minh, elle s'est accompagnée d'immenses purges et d'un exode massif de Vietnamiens fuyant le joug communiste. C'est dire toute la complexité d'un conflit victime de ses ombres et de ses silences ».

(Sources : Un siècle à Pau et en Béarn - Louis-Henri Sallenave – Archives La IV^e République des Pyrénées – Archives Le Monde – Archives Communautaires de l'Agglo de Pau – « Affaires classées en Béarn et Pays Basque » de Thierry Sagardoytho - éditions Sud Ouest).

CHRONIQUES

Thierry Moulonguet : Mozart

« Mozart, en toutes dimensions !

Vous pensez vraisemblablement avoir tout lu, tout vu et tout entendu sur Mozart ; détrompez-vous : une somme vient de paraître sur Wolfgang Amadeus Mozart qui donne du maître une vision multi dimensionnelle qui ne laisse aucun angle de sa vie dans l'ombre , et qui le suit pas à pas de 1756 à 1791, les 35 ans de sa vie fulgurante. Elle est le fruit du travail de plusieurs années de Jean François

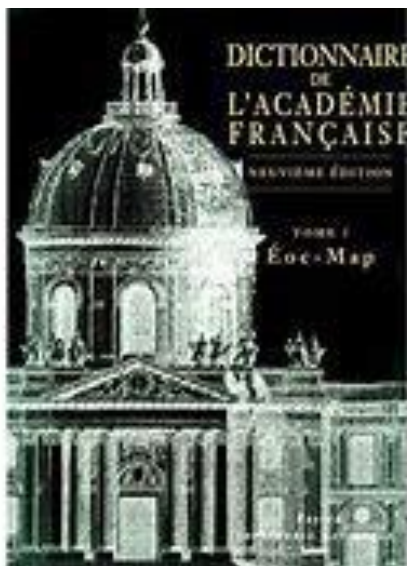
Phelizon , grand mélomane et producteur de concerts classiques, qui a écrit plusieurs ouvrages de référence sur la finance, la stratégie et la musique, et dont le projet était de donner à voir Mozart sous toutes les entrées possibles : les différentes étapes de son existence, sa personnalité, sa famille, son environnement à Salzbourg et à Vienne, ses voyages en Europe, ses relations avec les autorités de son temps à commencer par les empereurs d'Autriche qu'il a connus, ses contacts dans les milieux musicaux de son époque, ses influences musicales, les incidences de l'histoire européenne de la deuxième moitié du 18 eme siècle sur son parcoursA terme des 1387 pages , y compris les annexes (le livre a été publié conjointement par Europe & Art Editions et Editions Nuvis), il est certain que votre vision de Mozart en ressortira complétée, enrichie et si cela était possible, encore plus admirative de son œuvre construite malgré tant d'obstacles heureusement bousculés par le génie .

On est avec Mozart dans la diligence qui le conduit à Paris , on accompagne son entrée à Versailles , on le suit à Prague, à Londres et à Berlin, on le retrouve en Italie, on est là lors de sa rencontre avec Constance, on partage son impatience d'obtenir un poste à la hauteur de son exigence , on l'observe en compagnie de Joseph Haydn , un ami en soutien permanent, on partage son enthousiasme à travailler avec Lorenzo Da Ponte à l'écriture de ses sublimes opéras , on entend Salieri l'applaudir , on souffre des désaccords qui s'approfondissent avec son père et de la mort de sa mère qui l'accompagnait lors de son deuxième voyage à Paris , on va du bonheur sans partage de son mariage avec Constance aux angoisses d'un quotidien où la recherche de ressources supplémentaires devient une obsession Rien n'échappe à Jean François Phelizon pour illustrer l'immensité du personnage, ses moments glorieux et ses échecs, ses grandes joies et ses malheurs. Les documents, souvent peu connus, retrouvés par l'auteur pour illustrer les différents aspects du livre, ajoutent à cette impression de suivre Mozart au jour le jour, notamment au travers de sa correspondance . Et maintenant courrons, courrons réentendre la musique enchantée de Mozart »



Marc Bélit

DE L'USAGE ET DU SENS DES MOTS



Comme tous les ans à la même époque, paraît au mois de mai, l'édition des dictionnaires de l'année suivante. C'est devenu une tradition et aussi l'occasion pour les gazettes de commenter l'arrivée des mots nouveaux dans le dictionnaire. Il en est venu 150 cette saison qui empruntent au langage courant. Ainsi, « s'astruquer » veut dire avaler de travers, « Glamping », qui rapproche les mots de glamour et de camping sert à indiquer un confort touristique de plein air mieux accordé à l'esprit du temps, « hyper trucage » dont on comprend le sens intuitivement, traduit l'anglais, « Deepfake », pour « tiktoker » les jeunes n'ont aucun besoin qu'on leur traduise le sens. « Rider » désigne la pratique d'un sport extrême. Chemsex », (Chemical sexe), désigne ce qui associe la drogue et le sexe. Plus récent encore le mot « prompt » renvoie aux instructions que donne l'utilisateur à un outil électronique du genre ChatGPT. Je ne vais pas énumérer les 150 mots, mais montrer tout simplement que c'est effectivement l'usage plus ou moins avéré de ces mots, qui incite à acheter un nouveau dictionnaire. L'entrée de tous ces petits nouveaux dans la somme des presque 100 000 mots de la langue française répertoriées dans les plus grands dictionnaires (120 000 dans la version électronique) s'en trouve enrichie à chaque fois. On aimerait bien savoir cela dit, quels sont les mots tombés en désuétude et qu'on n'utilise plus, car chacun sait bien que le vocabulaire usuel des usagers est de l'ordre de 3000 mots, même s'ils en comprennent dix fois plus, mais n'en utilisent guère plus de 500 à 1000 pour les usages de leur vie quotidienne.

C'est aussi l'occasion de dire, qu'à côté de cette crue sur la crête de laquelle surfent à la fois la maison Larousse et la maison Robert, la patiente Académie française aura mis pas moins de 90 ans, à publier sa nouvelle version du « dictionnaire de la langue française ». La dernière version complète datait de 1935. Nos Académiciens ont pris leur temps et avec celui-là le risque de se retrouver souvent en porte-à-faux avec l'usage qui lui, est allé bien plus vite que les savants du quai de Conti.

Le dictionnaire n'avait pas que cela comme but, il a toujours été et depuis l'origine qu'on peut faire remonter aux auteurs latins, de fournir un répertoire du sens des mots et parfois de l'équivalence d'une langue à une autre, du latin au grec, par exemple.

La question, s'est posée avec insistance dès lors qu'il fallut fixer l'idiome dans une forme officielle de la langue française. Ce souci premier étant une prérogative de l'État, François Ier en posa les bases dès lors qu'il publia l'ordonnance de Villers-Cotterêts en 1539. Le français devenait dès lors, la langue officielle du pays, et cela très rapidement. On s'oriente alors vers la création d'un dictionnaire qui ne verra néanmoins le jour que cent ans plus tard sous la plume de Pierre Richelet.

L'Académie française quant à elle, ne publiera ses deux premiers dictionnaires, celui des arts et des sciences et celui de la langue courante qu'en 1694. Richelieu lui avait donné cette mission dès 1634, en précisant qu'elle devait « travailler à donner des règles certaines à notre langue à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences ». L'article 26 de ses statuts lui attribua aussi la mission d'élaborer un dictionnaire. L'édition de 2024 est donc la neuvième en quatre cents ans ce qui n'est pas si long que ça, si l'on y songe pour des immortels...par opposition à nos dictionnaires soucieux de coller au mouvement annuel de la langue. Les Académiciens suivent la voie lente de l'histoire.

Mais il faut dire qu'à ce train, elle s'expose à bien des critiques dont celle de la Ligue des droits de l'Homme. Lors de la parution de la neuvième édition du Dictionnaire de l'Académie française en novembre 2024, celle-ci exprimé une vive consternation face à certaines définitions jugées archaïques, discriminantes ou dépassées. Ainsi la race définie comme « chacun des grands groupes entre lesquels on répartit superficiellement l'espèce humaine d'après les caractères physiques distinctifs [...] du fait de leur isolement géographique pendant des périodes prolongées ». La LDH estime que cette définition valide l'existence de races humaines différenciées, une notion scientifiquement obsolète. Ou encore la femme décrite comme « un être humain défini par ses caractères sexuels qui lui permettent de concevoir et de mettre au monde des enfants » s'est attiré le commentaire suivant : « Faut-il en conclure qu'une femme stérile ou ménopausée n'en est pas une ? » le mot

Hétérosexualité présentée comme une relation « naturelle » entre les sexes, sous-entendrait-il que l'homosexualité ne l'est pas a également indigné la LDH et enfin les mots Négrillon et négroïde : ces termes inclus sans mention de leur caractère péjoratif ou discriminant, est considéré comme problématique. On est là au cœur du problème des définitions qui avec leur charge naturelle de jugement moral ou de « politiquement correct » rendent aujourd'hui irrecevables certaines définitions qui hier allaient de soi. On voit donc qu'il s'ajoute une appréciation sur l'usage jugé correct ou non de la langue. C'est sans doute ce qui oppose les tenants de l'usage à ceux de la tradition.

Mais ce n'est pas cela qui va nous arrêter. Il a plus important si j'ose dire, c'est que le dictionnaire est le juge de paix du livre de la Lecture. Or c'est au moment où nous avons le plus grand nombre d'outils de référence quant au bon usage de la langue et de la lecture, que chute dramatiquement la pratique elle-même de la langue écrite et de la lecture. Sait-on par exemple qu'en 1988, 73 % de français lisaient un livre par an, ils n'étaient plus que 62 % en 2018 et 48 % en 2024. Dans le même temps, les enfants et les jeunes de 15/19 ans passaient 35 heures par semaine, si ce n'est davantage, devant leurs écrans. Lisent-ils leurs écrans comme on lit des livres, le problème est là. L'échec du livre électronique souligne que sur les écrans ce ne sont plus les mots qui dominent, mais les images. Ce n'est plus une question d'outils, ils abondent, ce n'est même pas une question de librairies ou de Bibliothèques, on en trouve partout, l'offre de livres pour la lecture a changé la pénurie en abondance. Non le problème est ailleurs, il réside dans la fracture numérique qui a mis dans les mains des jeunes gens, des outils de connaissance et d'addiction bien supérieurs à tout ce que la lecture, fut-elle romanesque, proposait jusque-là.

Heureusement qu'il y a encore l'enseignement pour disposer à la lecture, et encore on se fera discret sur la manière d'aborder les œuvres littéraires, si souvent enseignées sous forme de morceaux choisis, si souvent incompréhensibles comme telles dans leur projet d'écriture. Mais enfin il y a toujours un bac avec une discipline littéraire. On sait au moins qu'il y a une transmission qui ne sera pas perdue tant qu'elle sera enseignée. Ce qui risque de se perdre en revanche, c'est la lecture plaisir, la lecture épanouissement et au premier rang de ce genre, la lecture des fictions romanesque. Là-dessus, les professionnels du livre sont assez pessimistes, même si ce qu'on appelle la « New- romance », encore un mot nouveau, donne quelques espoirs aux éditeurs mais pas forcément aux auteurs, ni à la filière de la chose écrite ; ce domaine où la civilisation du livre s'est tenue à l'abri du monde et dans son ouverture depuis des siècles.

CONVERSATION ACADEMIQUE

Conférence d'Etienne Sallenave



Séance académique pour une conversation avec M. Etienne Sallenave

L'académie a eu le plaisir d'accueillir le 16 mai, Monsieur Etienne Sallenave, administrateur au Sénat, responsable de la direction des séances. Dans sa présentation, le président Belit ne manqua pas d'évoquer la mémoire de Pierre Lious, un académicien des temps anciens, qui fut longtemps Secrétaire général au Sénat.

Monsieur Sallenave entreprit de développer la question de savoir si l'on pouvait se passer du Sénat ?

Il évoqua bien entendu les tentatives de certains hommes politiques en certaines périodes qui eurent cette tentation, tant la vie politique est faite de tensions telles que l'exécutif puisse avoir ce genre de pensée.

Il est vrai que toutes proportions gardées le Sénat est de tradition récente, puisqu'il n'apparaît qu'avec Napoléon Bonaparte pour s'épanouir pendant la IIIe République.

Cependant, la révolution française institue dès 1795 le conseil des anciens comme chambre haute dont on peut dire qu'elle est l'ancêtre du Sénat, mais il faut attendre 1799 pour voir apparaître comme tel le Sénat à l'initiative du premier consul. Son rôle est de veiller à la constitutionnalité des lois et à soutenir le pouvoir exécutif. Les choses évolueront doucement, mais par rapport à une assemblée nationale souvent turbulente, le Sénat joue un rôle de contrepoids indiscutable. Il faudra attendre cependant la constitution de la Ve République pour voir apparaître le Sénat tel qu'on le connaît aujourd'hui. Il est vrai que les sénateurs ne sont pas élus au suffrage universel direct mais par un collège électoral, composé principalement d'élus locaux, ce qui donne cette assemblée un fort

ancrage rural, raison pour laquelle on a souvent parlé de la chambre des maires. La question de sa suppression s'est quand même souvent posée pour de bonnes et mauvaises raisons, et la plupart des grands présidents de la Ve République ont eu parfois la tentation de le réformer.

Aujourd'hui c'est une institution incontournable qui a toujours eu de grandes figures à sa tête comme celle de Gaston Monnerville ou encore de Gérard Larcher aujourd'hui.

Etienne Sallenave montrera à quel point le Sénat avait su se couler dans les institutions de la République.

Dans le jeu des influences politiques, on vit le Sénat pencher à droite, comme pencher à gauche, au fil des décennies en gardant toujours une certaine distance, celle du bon conseil à apporter à la vie politique française et à ses représentants au pouvoir.

Le conférencier évoqua bien entendu le référendum de 1968 proposé par le Général De Gaulle, et il évoqua la nécessité démocratique de la présence de deux chambres qui s'équilibrent en citant Victor Hugo qui avait prévenu en son temps : « la chambre unique, c'est l'océan gouverné par un ouragan ».

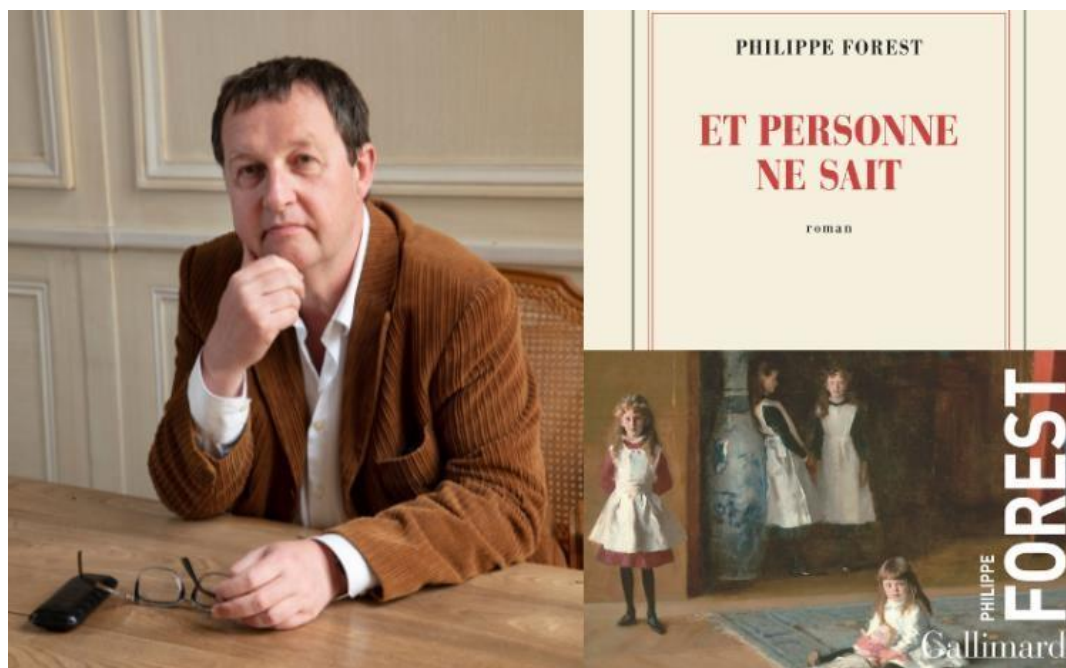
Il est vrai que le Sénat joue souvent un rôle d'équilibre en s'opposant à l'Assemblée nationale, qui comme on sait, garde le dernier mot pour dire la loi. Évoquant le président Larcher actuel président, Monsieur Sallenave rapporte ce propos : « le Sénat ne dit jamais non par dogmatisme, ne dit jamais oui par discipline », cela montre assez son esprit d'indépendance.

Il est vrai que le mandat des sénateurs a été longtemps de neuf ans avant de passer à six, ce qui excède évidemment le mandat des députés de l'Assemblée nationale, qui depuis la Ve République peuvent être soumis à la dissolution à tout moment.

Ce sujet, on sans doute, entraîna une certaine vivacité de discussion entre les auditeurs qui, après avoir écouté dans une ambiance « sénatoriale » le conférencier, ne manquèrent pas de l'assaillir de questions et d'observations qui rendirent cette séance particulièrement stimulante.



NOTES DE LECTURE



Voilà un Évènement qui a eu toutes les raisons de passer inaperçu, tant la vraie littérature a du mal à se faire une place dans la crue littéraire du moment. Bien inspiré, Le Parvis, qui organise des débats littéraires avait invité cet auteur exceptionnel qui mêle un art raffiné de l'écriture, avec une douleur profonde, celle d'avoir perdu une petite fille en bas âge dont il reste inconsolable. Mais sa littérature n'est pas un exutoire, elle est le champ d'une méditation infinie sur l'objet même de l'écriture qui a toujours à voir avec cette injonction proustienne sur le tempa perdu et le temps retrouvé.

L'œuvre de Philippe Forest se distingue par plusieurs traits majeurs : son œuvre est souvent qualifiée de **littérature du deuil**, mais elle dépasse le simple témoignage. Philippe Forest transforme l'expérience personnelle en une réflexion universelle sur la vie, la mort, la mémoire et la perte depuis son premier livre : *L'Enfant éternel* (1997) – récit fondateur sur la perte de sa fille. D'autres romans comme *Toute la nuit* (1999), et *Sarinagara* (2004) sont les échos prolongés de cette expérience, ouvrant vers d'autres cultures (notamment le Japon) et d'autres formes d'expression du deuil.

Sous une forme littéraire, il développe une forme de **roman réflexif**, où l'autobiographie se fond dans la fiction, et où le narrateur questionne sans cesse les possibilités et les limites de l'écriture jouant sur la frontière floue entre le « je » de l'auteur et celui du narrateur, revendiquant souvent une forme de **fiction autobiographique** qui le font classer parfois dans le registre de l'autofiction qu'il récuse.

Ses romans sont bien autre chose, ils sont souvent traversés par une **réflexion sur la littérature elle-même**, sur sa capacité à dire le réel, à restituer une vérité intérieure, ou à réparer symboliquement les blessures de l'existence. Ils interrogent la légitimité de l'écriture dans un monde marqué par la disparition et l'incertitude. De cette série sont : *Le Chat de Schrödinger* (2013) – Roman qui explore la physique quantique comme métaphore de la condition humaine et de l'ambiguïté du réel, ou *Crue* (2016) – une plongée dans le chaos intérieur d'un homme face à une catastrophe naturelle, au croisement de la fable et de la méditation existentielle.

Mais Philippe Forest entretient aussi un dialogue fécond avec l'Histoire, l'art et la philosophie. Il intègre des références culturelles variées (littérature japonaise, cinéma, peinture) pour enrichir sa quête de sens et d'expression. En un mot comme en cents, c'est là un grand auteur vivant de littérature auquel il faut porter attention.

Son dernier et bref roman s'inspire d'un film fantastique, tiré lui-même d'un roman oublié, qui raconte la rencontre à New York, un soir, dans un parc, d'un peintre nommé Adams et d'une fillette dont il s'inspire pour faire un portrait, le Portrait de Jennie. La fillette semble avoir six ans quand le peintre la rencontre seule pour la première fois. Ils se retrouveront à plusieurs reprises et Jennie apparaît et disparaît sans qu'Adams comprenne comment et surtout pourquoi à chaque fois l'enfant change, devenant adolescente, puis jeune femme, en quelques mois.

De cette intrigue onirique, Philippe Forest, au sommet de son art, déconstruit la fabrique du roman qui se déroule sous les yeux du lecteur, tout en l'entraînant dans le vieux New York, dans Central Park, dans les salles du Metropolitan Museum ou au musée de Boston. Le roman se déroule comme un conte, « comme si la réalité révélait tout à coup qu'elle n'avait jamais été autre chose qu'un rêve, le rêve qu'elle répétait ». Comme l'auteur du livre d'origine et comme le metteur en scène du film, Philippe Forest veut lui aussi croire à cette histoire improbable, ce rêve d'amour dont personne ne souhaite qu'il se termine mal.